

RELIGION. L'actuel bâtiment n'est plus assez grand pour tous les fidèles

Bientôt une nouvelle mosquée à Cherbourg ?



→ L'actuelle mosquée de Cherbourg n'est plus assez grande pour accueillir tous les fidèles.

C'EST lors de la cérémonie de l'Aïd-el-Fitr, la fête de la rupture du jeûne qui marque la fin du mois de ramadan, que le président de l'Association culturelle islamique (ACI), qui gère la mosquée de Cherbourg, l'a annoncé. « Nous avons signé jeudi à 17 h 30 une promesse d'achat pour un terrain où nous aimerions implanter une nouvelle mosquée », lance Omar Charaf.

Un terrain à 529 000 euros

Ce dernier, et son bureau, ont trouvé leur bonheur à quelques mètres de l'actuelle mosquée, dans la rue Coluche, à Octe-

ville. Le chargé de communication de l'ACI, Belkacem Seghrouchni, précise : « Il s'agit du terrain d'une ancienne pépinière qui a définitivement fermé », en l'occurrence la pépinière du Clos-Fleuri. Sur ce terrain « de 7 000 m², soit sept fois plus de surface que l'actuelle mosquée, il y a pour le moment une grande maison », détaille le président Omar Charaf aux fidèles. L'ensemble a été proposé pour 529 000 euros au bureau de l'Association culturelle islamique. Il faudra donc que les fidèles « se mobilisent pour financer cet achat », mais aussi « pour la construction de la mosquée ensuite, qui devrait

coûter dans les mêmes montants », estime Omar Charaf.

Des investissements indispensables pour les fidèles et le bureau de l'ACI qui étaient récemment amenés à « faire deux séances de prière le vendredi, ou à avoir des fidèles priant quasiment sur le parking » selon les musulmans présents à la cérémonie de l'Aïd-el-Fitr.

Omar Charaf rappelle : « C'est il y a environ deux ans que nous avons débuté notre réflexion et notre travail pour enfin avoir une grande mosquée de Cherbourg », beaucoup plus adaptée pour accueillir régulièrement les quelque 2 000 pratiquants ré-

guliers.

Belkacem Seghrouchni donne un exemple : « A l'occasion du ramadan, nous avons eu des prières nocturnes de 22 heures à minuit, nous sommes conscients de la gêne que ça a pu occasionner pour les voisins de la mosquée. Nous en sommes désolés et c'est en ça qu'une nouvelle mosquée, moins proche d'habitations, est indispensable. »

« Offrir une belle et grande mosquée »

Derrière ce grand changement pour la communauté

musulmane cherbourgeoise, Omar Charaf voit aussi l'occasion de montrer « aux anciens de la mosquée que les jeunes s'investissent dans leur religion », et d'offrir aux futures générations cherbourgeoises de musulmans « une vraie, une belle, et une grande mosquée ».

Confiant, Omar Charaf a fixé l'objectif de « faire la cérémonie de l'Aïd-el-Fitr de l'an prochain dans cette nouvelle mosquée », alors que lui et son bureau sont déjà en lien avec des architectes pour penser leur futur lieu de culte.

Titouan LECHEVALLIER

Ils étaient nombreux pour fêter l'Aïd-el-Fitr

L'INFORMATION est tombée jeudi vers 20 heures. « Après consultation des calculs scientifiques, des données astronomiques et des observations de la lune », la Grande mosquée de Paris a « fixé la date de l'Aïd-el-Fitr au vendredi 21 avril », vers 8 heures.

Ainsi, l'Association culturelle islamique (ACI), qui gère la mosquée de Cherbourg, a annoncé dans la foulée que pour les musulmans du Cotentin, la cérémonie aurait lieu à partir de 8 heures, avec le prêche à 8h30, au gymnase de la Manéclerie. Ce dernier a été prêté par la mairie pour l'occasion en raison de la trop petite taille de l'actuelle mosquée (*lire par ailleurs*). Et heureusement puisqu'au moins « 1500 fidèles ont répondu présents ». Au point qu'il a fallu réduire la place laissée à l'imam devant la foule, pour resserrer les rangs des fidèles, pour accueillir les retardataires au fond de la salle pour le prêche.



→ Les musulmans étaient très nombreux pour célébrer la fin du ramadan.

Ce dernier n'a d'ailleurs commencé que vers 8h45, avec un petit peu de retard donc, le temps que les fidèles partagent une collation apportée par l'ACI, mais aussi par les familles qui avaient façonné de

nombreux gâteaux.

Départ de l'imam

Ensuite, les musulmans cotentinois ont rejoint leur tapis de prière pour écouter le dis-

cours du président de l'ACI, Omar Charaf, majoritairement axé sur la construction d'une nouvelle mosquée.

L'imam a ensuite commencé le prêche de l'Aïd-el-Fitr, sans doute pour la dernière fois à

SOCIAL

Quel programme pour le 1^{er} Mai dans la Manche ?

L'intersyndicale appelle à faire du 1^{er} Mai « une journée de mobilisation massive, unitaire et populaire contre la réforme des retraites partout sur le territoire, dans le calme et la détermination ». Dans la Manche, six rassemblements sont ainsi programmés : Avranches (10 h 30, place de la Mairie), Cherbourg (10 h 30, place Napoléon), Carentan (11 h 30, place de la Gare), Coutances (10 h 30, place de la Mairie), Granville (10 h 30, cours Jonville) et Saint-Lô (10 h 30, place de la Mairie).

TOURISME

Deux paquebots bientôt en escale à Cherbourg

Deux escales de paquebot sont programmées dans les jours à venir au quai de France. Dimanche marquera le retour de l'AIDASol à Cherbourg avec quelque 2 000 passagers à son bord. Le navire fera escale de 10 heures à 20 heures. Lundi, ce sera au tour du Seabourn Ovation de s'amarrer pour une escale prévue de 7 heures à 18 heures.

AGRICULTURE

Ouverture de la télédéclaration des dossiers PAC 2023

La télédéclaration des dossiers PAC 2023 est ouverte depuis le 1^{er} avril. La date limite de dépôt des déclarations est fixée au 15 mai. Le dossier concerne les aides découplées, les aides couplées végétales, l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN), les aides en faveur de l'agriculture biologique (AB), les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) et l'aide à l'assurance récolte. Chaque déclarant pourra effectuer sa déclaration d'aides PAC de manière sécurisée, sur la base d'une visualisation précise de ses parcelles et avec la possibilité de transmettre des pièces justificatives directement dans l'application Télépac. Certains écrans ont été modifiés pour la campagne 2023, afin d'intégrer les évolutions apportées pour la nouvelle programmation 2023-2027. Les demandes d'aides sont déposées sur le site : www.telepac.agriculture.gouv.fr.

T. L.